



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E89634

VALABLE JUSQU'AU 02/12/2024

ÉDITÉ LE 05/09/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 23/02/2010

Forme juridique : SARL

Capital : 20 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NANTES 520 931 437

Siret : 520 931 437 00013

Code NACE : 4329A

Numéro caisse de congés payés : 5400268

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 124780882

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 124780882

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2023

Raison sociale : ISOLE ET VOUS

11 RUE DU 3EME DRAGON
44000 NANTES

Téléphone : 02 40 77 53 81

Portable : 06 23 90 18 56

Site Internet : www.isoleetvous.com

E-mail : contact@isoleetvous.fr

Responsabilité légale :
BARTHELEMY FRANCOIS-XAVIER GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Fax :

Effectif moyen : 4

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	23/11/2022
3811	Parois en bardages simples (Technicité courante) Mention RGE	14/04/2021
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	04/11/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	14/04/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE NANTES
Z.I. DE LA VERTONNE
1 TER, AVENUE DE LA VERTONNE
44120 VERTOU

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.